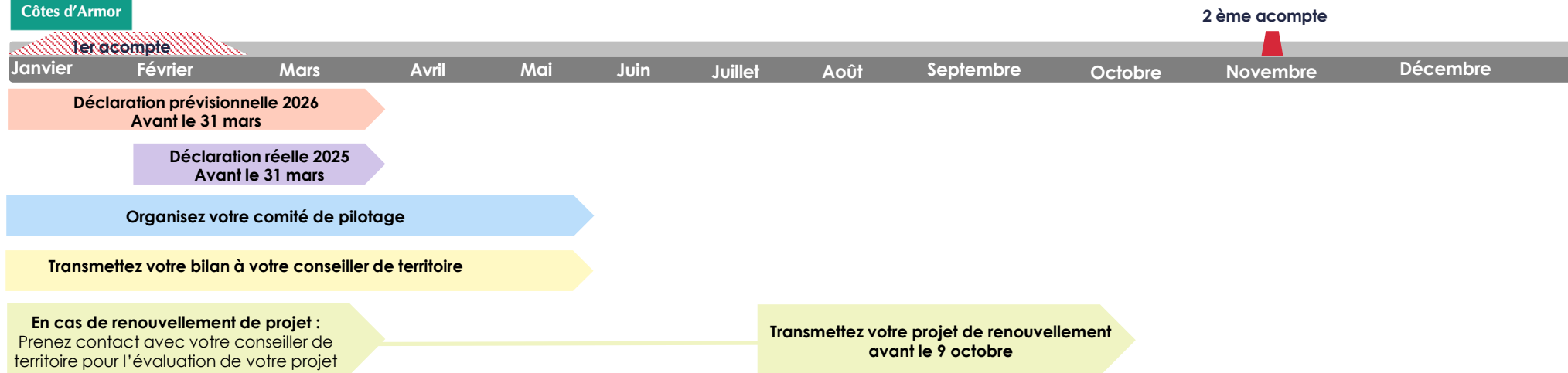


Vous êtes gestionnaire d'un LAEP CALENDRIER 2026



Pensez à mettre à jour
vos habilitations en cas de
changement d'utilisateurs



Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2026	Acompte total 2026 : 70 % du droit LAEP + Bonus Ctg (le cas échéant) 1 ^{er} acompte : après validation du droit prévisionnel, versement de 70% de l'acompte total 2026 2 ^{ème} acompte : au 15 novembre 2026, versement du reliquat de 30% d'acompte à hauteur de 70% du dernier droit actualisé.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2025	À la validation de votre déclaration, versement du solde de votre droit réel 2025 droit LAEP + Bonus Ctg (le cas échéant)
Avant le 30 juin	Votre comité de pilotage	Organisez votre comité de pilotage avec <u> votre conseiller territorial </u> en action sociale pour l'évaluation 2025 et les perspectives 2026
Avant le 30 juin	Bilan d'activité 2025	Transmettez votre bilan 2025 à votre conseiller de territoire
Avant le 9 octobre	Votre projet de renouvellement	Si votre convention de financement prend fin au 31 décembre 2026, vous êtes en renouvellement de projet : - Contactez <u> votre conseiller de territoire </u> pour vous accompagner dans l'évaluation de votre projet - Transmettez votre projet de renouvellement finalisé avec toutes les pièces justificatives par mail, à votre conseiller de territoire.